

Communiqué de presse, le 7 septembre 2023

Ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds: variante de tracé choisie, démarrage de l’avant- projet

La planification de la nouvelle ligne ferroviaire Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds avance comme prévu. Le tracé de la future ligne est désormais connu et le démarrage de l’avant-projet va permettre d’affiner les contours de cette nouvelle ligne ferroviaire d’environ 16 kilomètres de long. La combinaison de fortes pentes avec une vitesse d’exploitation élevée constitue une première en Suisse.

Entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, une nouvelle ligne ferroviaire directe sera construite dans le cadre du programme de développement stratégique de l’infrastructure ferroviaire, étape d’aménagement 2035 (PRODES EA 2035). La nouvelle infrastructure est également une composante importante du projet cantonal « Mobilité 2030 », accepté par la population neuchâteloise en 2016. Elle permettra le doublement de la part modale des transports publics pour les échanges Littoral-Montagnes et contribuera fortement aux objectifs climatiques cantonaux.

Le projet prévoit de combiner de fortes pentes (jusqu’à 50‰) avec une vitesse d’exploitation élevée (jusqu’à 130 km/h), un travail de pionnier en Europe. Après sa mise en service, la nouvelle ligne permettra de diviser par deux le temps de parcours entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds (15 minutes contre 28 minutes actuellement) et d’introduire une cadence au quart d’heure des trains entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

Les CFF ont démarré la planification pour ce grand chantier en 2020, sur mandat de l’Office fédéral des transports (OFT). L’étude préliminaire est désormais terminée ; elle a notamment permis de définir la meilleure variante du tracé de la nouvelle ligne ferroviaire.

CFF SA

Communication

Rue de la Gare de triage 7, 1020 Renens

Téléphone +41 51 220 43 43

presse@cff.ch / www.cff.ch

Environ 90% des nouvelles infrastructures seront en tunnel. Le tracé choisi prévoit la création d'une gare intermédiaire à Cernier, où les trains pourront se croiser. Elle servira de pôle multimodal de transports publics pour tout le Val-de-Ruz. A ce niveau, la ligne sera en surface sur environ 1,4 kilomètre. Cette solution est la plus efficiente d'un point de vue économique et sécuritaire ; elle est conforme aux prescriptions environnementales et techniques. Des mesures seront prises pour une bonne intégration dans le territoire du Val-de-Ruz.

A Neuchâtel, le portail d'entrée du tunnel est prévu à proximité du pont du Mail, dans le quartier des Portes-Rouges. A La Chaux-de-Fonds, le portail est prévu au nord-ouest du tunnel ferroviaire existant, le raccordement à la ligne ferroviaire actuelle se faisant au sud du pont de Malakoff. La mise en œuvre de la cadence au quart d'heure entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle nécessite également la transformation en gare de croisement de la halte du Crêt-du-Loche.

Ce jalon permet de démarrer la phase d'avant-projet dès l'automne 2023. Durant cette phase, qui devrait durer deux ans environ, le projet d'infrastructure de la nouvelle ligne sera étudié en détail. Tous les concepts nécessaires à sa construction et à son exploitation seront élaborés. Le calendrier de mise en service et les coûts seront en outre affinés dans ce cadre. Le financement, devisé à ce stade du projet à environ 1,38 milliard de francs (montant comprenant la transformation de la halte du Crêt-du-Loche), est assuré par la Confédération, avec une participation cantonale pour la réalisation de la gare de Cernier.

La phase d'avant-projet sera suivie par le projet de construction et les études d'impact, auxquels succédera la mise à l'enquête publique, prévue pour la fin de la décennie. Une fois l'autorisation de construire obtenue, les travaux pourront débuter et devraient durer entre sept et dix ans. La mise en service de la nouvelle ligne est donc prévue pour la deuxième moitié de la prochaine décennie. Les communes concernées seront étroitement impliquées et associées dans la suite du processus.

Informations complémentaires :

Laurent Favre, Conseiller d'État, Chef du DDTE, 032 889 67 00

Service de presse CFF, 051 220 43 43

OFT : Florence Pictet, porte-parole, 058 462 36 43

CFF SA

Communication

Rue de la Gare de triage 7, 1020 Renens

Téléphone +41 51 220 43 43

presse@cff.ch / www.cff.ch